

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES

AR Prefecture

046-214602211-20211201-0112202104-DE

Reçu le 06/12/2021

Publié le 06/12/2021

Séance du 1<sup>er</sup> Décembre 2021

**Nombre de  
conseillers**

- en exercice	15
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- excusés	4
- vote pour :	11
- vote contre :	0
- abstentions :	0

L'an deux mille vingt un, le 1<sup>er</sup> Décembre à 20 heures, se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Étaient présents :** Lucette CARSAC FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, MONTJAUX Morgan, REY Frédérique, ROURA Guillaume, TAURAND François

**Absents/Excusés :** BAGNAUD Jean-Philippe, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, SEBAA Stéphane,

Délibération n°  
CM01122021-04

**OBJET**

**Règlement  
Cimetière de  
Planioles.**

**Secrétaire de séance :** Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de d'établir un règlement du cimetière de Planioles.

Les membres de Conseil ont été destinataires du projet du règlement du cimetière.

Après lecture du règlement du cimetière, Monsieur le Maire propose l'adoption du règlement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'adopter le règlement du cimetière de Planioles.
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre les dispositions dudit règlement.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 1<sup>er</sup> Décembre 2021.

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 02/12/2021  
et publication ou  
notification  
du 02/12/2021

Le Maire,  
Guy LACOUT.

